Élections

Retrouvez sur cette page toutes les informations relatives aux différentes élections (européennes, nationales, municipales...).

Inscriptions sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre résidence principale et être majeur.

Vous pouvez faire votre démarchesoit par:

- Internet Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales (Démarche en ligne) | Service-Public.fr
- Formulaire papier à déposer auprès de votre mairie (CERFA inscription sur liste électorale principale: Demande d'inscription sur les listes électorales (Formulaire 12669*02) | Service-Public.fr

Pour les ressortissants européens:

- CERFA inscription sur liste électorale européenne Élections européennes : demande d'inscription d'un citoyen européen (Formulaire 12671*02) | Service-Public.fr
- CERFA inscription sur liste électorale municipale: Élections municipales : demande d'inscription d'un citoyen européen (Formulaire 12670*02) | Justice.fr

Pour toutes demandes, les pièces à fournirsont :

- Justificatif d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de – de 3 mois (pas de facture téléphone mobile)
- Cerfa complété

Si vous êtes herbergés, merci de transmettre:

- Justificatif de domicile de l'hébergeur
- Copie de la pièce d'identité de l'hébergeur

Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez consulter les pages suivantes :

- Nouvelle inscription dans une commune
- Documents à fournir selon votre situation

Comment faire remonter une erreur d'état civil ?

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) gérée par l'INSEE. Si vous avez constaté une erreur d'état civil sur votre carte électorale, vous pouvez suivre la procédure suivante : Demande de correction d'état civil auprès de l'Insee .

Pour ce faire, il faudra vous munir des documents suivants :

- Votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale
- Une copie de votre acte de naissance

Plus d'infos auprès du service des élections au 02 40 15 60 40

HOTEL DE VILLE
7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h